

Un Lotois aux championnats du monde de tonte de moutons

Aujourd'hui, demain et samedi (les 9, 10 et 11 février), Loïc Leygonie, de Cuzance, concourt pour le titre des championnats du monde de tonte de moutons à Invercargill, en Nouvelle-Zélande. Parcours d'un enfant du pays, qui travaille à l'international !

Cathy et Philippe Leygonie, les parents de Loïc et de Jérémy, ont pris le vol Paris - Dubaï - Auckland, pour aller rejoindre leur fils Loïc, en lice pour les championnats du monde de tonte de moutons. Loïc, l'aîné des deux frères, 25 ans, doit en effet concourir les 9, 10 et 11 février prochains à Invercargill (île du sud). Là-bas, c'est la pleine saison de la tonte des moutons, fin de printemps-début été.

Représentant de la France

Loïc Leygonie représente l'équipe de France avec un coéquipier de l'Aude. Trente et une nations sont en compétition, mettant aux prises les deux meilleurs tondeurs de chaque pays. Les épreuves se dérouleront en trois manches, comportant des tontes sur des races différentes.

Au programme :

- 1^{er} jour : 5 agneaux par tondeur,
- 2^e jour : 5 brebis laine courte par tondeur,
- 3^e jour : 5 brebis laine longue par tondeur.

La sélection des équipes pour la demi-finale, s'effectuera à partir de 10 brebis de 3 races



L'équipe de France 2017 : à gauche Loïc Leygonie, champion de France 2016, et à droite Timothée Resneau (Aude), plusieurs fois champion de France, et Tondeur de l'Année 2017.

différentes, par tondeur. Enfin, la finale se disputera, pour chaque tondeur, avec 20 brebis issues de 3 races différentes.

Trois critères sont retenus pour départager les compétiteurs : la vitesse, la qualité de la tonte (coupe de la laine) et

la propreté finale de l'animal. « Il faut que le travail rendu soit bien fait, car le niveau de tonte est très élevé » souligne Cathy Leygonie, habituée à suivre ce type d'événements. Les points cumulés par les deux tondeurs donneront les points de l'équipe et le classement.

En plus de la compétition par équipes, chaque tondeur participe également à la compétition à titre individuel.

Des records de vitesse...

La durée de tonte d'une brebis dépend de la race de l'animal, qui peut être plus ou moins laineuse. Selon les relevés chronométrés des concours, les temps de tontes affichés sont

les suivants : championnat de France 2015 (20 brebis en 15 minutes) l'intervention va très vite et tourne autour de 40 à 45 secondes par animal. De vraies performances, qui revêtent un aspect très physique, donnant lieu à des efforts intenses.

En Nouvelle-Zélande, les rythmes s'affichent plus soutenus qu'en France, pour diverses raisons. En France, en moyenne, on peut parler d'un peu moins d'une minute par brebis, ce qui représente une performance en soi.

La France est candidate pour 2019

En Nouvelle-Zélande, Loïc Leygonie soutiendra la candidature de la France pour

l'organisation des championnats du monde en France en 2019, en Haute-Vienne. Cette candidature est portée par une association de la Haute-Vienne (Association pour le Mondial de Tonte de Moutons AMTM), présidée par Christophe Riffaud, tondeur de moutons et champion de France 2013. Le dossier sera présenté lors d'une réunion du World Council, le 8 février à Invercargill, où Loïc défendra lui-même le projet.

L'obtention d'une telle manifestation serait une première pour la France. Ce serait une occasion unique pour le monde de la tonte de moutons de mettre à l'honneur une telle activité. Mais aussi pour la filière ovine et le monde agricole, l'événement serait de taille, que d'accueillir ces championnats du monde qui ont lieu tous les deux ans (Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Australie, Royaume-Uni). Souhaitons que notre candidature soit retenue. Des informations seront diffusées à ce sujet sur le

site internet de FAMTM.

Loïc Leygonie participe chaque année à l'organisation d'un concours de tonte de moutons à Martel dans le cadre de la Fête des Tondailles avec la Mutuelle Coups durs du canton de Martel (association d'agriculteurs) présidée par Pierre Fouché. Cette année, aura lieu le 14 juillet à Martel, le concours de tonte avec tout spécialement le Tournoi des 6 nations en tonte aux forces (ciseaux) avec 6 pays (Écosse, Angleterre, Irlande du Nord, République d'Irlande, Pays de Galles et France) : un bel événement en perspective.

Chez les Leygonie, la tonte des moutons semble inscrite dans les gènes : père, fils, oncles, cousins... tout le monde partage ce métier et cette passion pour la tonte ! Et Jérémy Leygonie a déjà gagné ses premiers concours. Nous devrions le retrouver cette année également pour de nouvelles performances.

JEAN-CLAUDE BONNEMÈRE



Loïc Leygonie, en pleine action de tonte.

→ Une ouverture au monde

Qui l'eût cru ! Être tondeur de moutons donne l'occasion à Loïc Leygonie de mener une vie à l'international. Au gré des saisons, il se rend en Nouvelle-Zélande, en Angleterre, en Irlande, au Pays de Galles... tant et si bien qu'il pratique l'anglais couramment. Loïc s'est même créé un réseau de relations et d'amis avec des tondeurs de différents pays qui pratiquent, comme lui, la tonte au niveau de la compétition. Cette année marque la sixième saison de tonte en Nouvelle-Zélande pour Loïc Leygonie. Félicitations pour cette belle image donnée au monde agricole et à la jeunesse !

FIGEAC. La Cimade* appelle à manifester en faveur de l'accueil des migrants

Jeudi 9 février, à partir de 17 heures à Figeac devant le Palais de justice, une manifestation est organisée contre les actes d'intimidation de la part des autorités...

Si la solidarité avec les étrangers est un délit, alors nous sommes tous délinquants ! Procès d'habitants de la vallée de la Roya « coupables » d'être venus en aide à des réfugiés (es), avec la menace de lourdes sanctions. Mesures d'intimidation, poursuites - et parfois condamnations - de personnes ayant agi en soutien de migrant(es) ou de Roms, à Calais, à Paris, à Norrent-Fontes, à Boulogne, à Loos, à Perpignan, à St-Etienne,

à Meaux... On assiste depuis plusieurs mois à la recrudescence de cas où la solidarité est tenue pour un délit. Il est clair que les autorités entendent faire plier les citoyennes et les citoyens qui n'adhèrent pas aux politiques de non accueil et de mise à l'écart des migrants, et qu'elles n'hésitent pas pour cela à les assimiler à ceux qui profitent de la vulnérabilité des exilés (es) et les exploitent, passeurs et trafiquants en tout genre.

À ce jour, 250 organisations associatives ou syndicales, nationales ou locales, ont publié un manifeste (<http://delinquantsolidaires.gandi.ws/>) par lequel elles entendent dénoncer ces procédés. Dans les semaines qui viennent, elles mettront en œuvre toutes sortes d'actions afin que soient préservés le droit de regard, le droit de critique, le droit de s'opposer à des politiques qu'on désapprouve, le droit de se conduire autrement

qu'en agent de politiques de fermeture : le droit d'agir en toute humanité. La Cimade appelle à un rassemblement devant le Palais de Justice de Figeac, le jeudi 9 février à partir de 17h. M.-L. L.

* Cimade : association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. 12 avenue Fernand Pezet à Figeac. Tél. 06 81 39 91 99.